

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 1999-09-56](#)[Item Marie Moret à madame veuve Laporte, 7 juillet 1895](#)

Marie Moret à madame veuve Laporte, 7 juillet 1895

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation2 p. (111r, 112r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame veuve Laporte, 7 juillet 1895, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47039>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[7 juillet 1895](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Famelistère

Destinataire[Roger et Laporte](#)

Lieu de destination7, ruelle des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

RésuméRenvoie les épreuves des articles « Bibliographie » et « Nécrologie ». Attire l'attention sur les corrections de l'article « Nécrologie ». Demande d'adresser le

ballot des 330 exemplaires du *Devoir* au nouveau gérant H. Buridant en gare de Guise.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Œuvres citées

- « Bibliographie [Du travail et de ses conditions par Hector Depasse] », *Le Devoir*, t. 19, 1895, p. 437. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.19/436/100/768/0/0>, consulté le 7 juillet 2021]
- « Nécrologie : Doyen, Pierre-Alphonse », *Le Devoir*, t. 19, 1895, p. 438. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.19/437/100/768/0/0>, consulté le 7 juillet 2021]

Lieux cités [Gare de Guise, Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familiale
7 juillet 1898
soit,

Madame M^{lle} Laporte,
J'ai l'honneur de vous
accuser réception de votre
lettre du 3 courant, et de
vous confirmer la mienne
du 4.
J'ai reçu de vous ce
matin et je vous retourne
ci-joint l'épreuve de
Bibliographie et de
Nécrologie, mais
l'épreuve de la couverture
ne se trouvait pas avec
les deux ci-dessus.

Je fais appel à toute
votre attention et à nos
meilleurs soins pour
les corrections indiquées
sur l'épreuve Nécrologie.
Vous m'obligerez en
veillant à ce qu'elles soient
bien faites.

Par la suite, comme
pour la modification du
sommaire sur la couverture,
je me confie également
à nos bons soins.

= Prenez note, je vous
 prie, que le ballot
contenant les 330 exem-
plaires du Devoir devra
être adressé au nouveau
Gérant et devra lui

être adressé en gare
soit,

à M. H. Burdant
Gérant du journal
"Le Devoir", au
familiotère

Guise

Aime

En gare

Agnez je vous prie,
Madame, l'assurance
de toute ma considé-
ration

Marie Gauthier

ger, ils ne pourraient
mettre que la mention
totalement lisible en gare,

J'aurais préféré (pour
éviter cette question de
livraison en gare) vous
envoyer la robe de nuit
par la poste; mais le
vêtement dépassait le
poids fixé dans les
règlements postaux. J'ai
donc été obligée de faire
comme j'ai fait. Je
serai contente de savoir
si la robe vous est bien
parvenue ?